

Centre universitaire : Abd El Hafidh Boussouf. Mila.

Docteur : Benchennouf. H

Module : Compréhension et expression écrite.

Niveau : Première année licence (suite).

Chapitre 2.

Cours1 : Les mots et leurs agencements dans la phrase.

Introduction.

La phrase est l'un des éléments fondamentaux de la langue, servant de structure de base à la communication verbale et écrite. En linguistique, elle est définie comme un ensemble de mots organisés selon des règles syntaxiques, visant à exprimer une idée complète. Ce travail se propose d'explorer la nature de la phrase, ses différentes classifications, ainsi que son rôle dans la construction du sens et de la communication. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur des théories linguistiques et des exemples pertinents.

I. Définition de la phrase.

Une phrase est un groupe de mots qui exprime une pensée complète. Selon la linguistique moderne, elle se compose généralement d'un sujet et d'un prédicat. Par exemple, dans "Marie mange une pomme", "Marie" est le sujet, tandis que "mange une pomme" constitue le prédicat. La phrase peut également être définie comme une unité syntaxique qui transmet une information, un ordre, une question ou une exclamation.

II. Les structures de phrases.

A. Phrases simples.

Une phrase simple contient une seule proposition. Par exemple, "Le chien aboie" est une phrase simple. Elle se compose d'un sujet et d'un verbe, et transmet une idée claire et directe.

B. Phrases complexes.

Les phrases complexes contiennent plusieurs propositions. Elles peuvent être formées par la coordination ou la subordination. Par exemple, dans la phrase "Je vais au marché parce qu'il pleut", "Je vais au marché" est une proposition principale et "parce qu'il pleut" est une proposition subordonnée. Cette structure permet d'exprimer des relations plus nuancées entre les idées.

Les **propositions subordonnées** sont des propositions qui dépendent d'une proposition principale et qui ne peuvent pas exister indépendamment. Elles sont introduites par des **mots subordonnants** ou **conjonctions de subordination qui peuvent être synthétisées comme suit** :

- Causale : parce que, puisque, car, étant donné que
- Temporelle : quand, lorsque, dès que, avant que, après que
- Conditionnelle : si, à condition que, pourvu que
- Concessive : bien que, quoique, même si, malgré que
- but : afin que, pour que, de peur que
- Consécutive : de sorte que, tellement que
- Comparative : comme, ainsi que

III. Rôle de la phrase dans la communication

A. L'expression des idées.

La phrase est essentielle pour exprimer des idées, des émotions et des intentions. Elle permet de structurer la pensée et d'articuler des arguments. Dans un discours, par exemple, la clarté des phrases utilisées influence la compréhension et l'impact du message.

B. La cohérence et cohésion.

Les phrases jouent un rôle clé dans la cohérence et la cohésion d'un texte. Les connecteurs logiques, tels que "cependant", "par conséquent", et "de plus", aident à relier les phrases entre elles et à guider le lecteur à travers le raisonnement.

IV. Les Types et Voix des Phrases.

1-Les types de phrases.

La phrase, en tant qu'unité linguistique fondamentale, joue un rôle crucial dans la construction du sens et la communication. Elle se décline en différents types selon ses

structures syntaxiques et ses fonctions, et elle peut également être exprimée dans différentes voix qui influencent la manière dont l'information est perçue. Ces types sont :

A. Phrases déclaratives.

Les phrases déclaratives sont celles qui énoncent une affirmation ou une information. Elles sont généralement structurées comme suit : sujet + verbe + complément. Par exemple, "Le chat dort sur le tapis." Ces phrases sont les plus courantes et sont utilisées pour transmettre des faits ou des opinions.

B. Phrases interrogatives.

Les phrases interrogatives servent à poser des questions. Elles peuvent être de plusieurs types :

1. Interrogatives directes: Elles posent une question de manière directe, comme dans "Où vas-tu ?"

2. Interrogatives indirectes: Elles intègrent une question dans une déclaration, par exemple, "Je me demande où tu vas."

3. Questions ouvertes et fermées: Les questions ouvertes invitent à des réponses élaborées (ex. : "Que penses-tu de ce livre ?"), tandis que les questions fermées attendent une réponse par "oui" ou "non" (ex. : "Aimes-tu ce livre ?").

C. Phrases impératives.

Les phrases impératives expriment un ordre, une demande ou un conseil. Elles sont souvent dépourvues de sujet explicite et commencent par le verbe. Par exemple, "Ferme la porte." Elles jouent un rôle important dans la communication, surtout dans des contextes où une action immédiate est souhaitée.

D. Phrases exclamatives.

Les phrases exclamatives expriment une émotion forte ou une réaction. Elles se caractérisent souvent par l'utilisation d'un mot ou d'une expression d'exclamation. Par exemple, "Quel beau paysage !" Elles permettent d'ajouter de la couleur et de l'intensité au discours.

2. Les voix des phrases.

A. Voix active.

La voix active met l'accent sur le sujet qui accomplit l'action. Dans une phrase active, le sujet effectue l'action du verbe. Par exemple, dans "Le professeur corrige les copies", "le professeur" est le sujet qui réalise l'action. La voix active est généralement plus directe et dynamique.

B. Voix passive.

La voix passive, en revanche, met l'accent sur le sujet qui subit l'action. Dans une phrase passive, le complément d'objet devient le sujet. Par exemple, "Les copies sont corrigées par le professeur." Ici, l'action est subie par "les copies". La voix passive peut être utilisée pour mettre en avant l'action elle-même ou pour minimiser l'importance de l'agent.

III. Importance des types et voix des phrases.

A. Fonction communicative.

Les différents types de phrases permettent d'adapter la communication selon le contexte et l'intention du locuteur. Par exemple, une phrase exclamative peut exprimer l'enthousiasme, tandis qu'une phrase interrogative peut engager une conversation.

B. Clarté et précision.

L'utilisation de la voix active ou passive peut également affecter la clarté et la précision de l'information. La voix active est souvent plus claire et plus concise, tandis que la voix passive peut être utilisée pour focaliser l'attention sur l'action ou le résultat plutôt que sur l'agent.

Conclusion.

La diversité des types et des voix des phrases enrichit la langue et lui permet de s'adapter à différentes situations communicatives. En comprenant les nuances entre les phrases déclaratives, interrogatives, impératives et exclamatives, ainsi que les implications de la voix active et passive, nous pouvons améliorer notre capacité à communiquer efficacement. Cette maîtrise des structures linguistiques est essentielle non seulement pour la clarté du discours, mais aussi pour la richesse de l'expression dans la langue française.

Bibliographie utilisée dans cette partie.

1. Austin, J.L. (1962). *How to Do Things with Words*. Oxford University Press.
2. Biber, D., Conrad, S., & Reppen, R. (1998). *Corpus Linguistics: Investigating Language Structure and Use*. Cambridge University Press.
3. Chomsky, N. (1957). *Syntactic Structures*. Mouton.
4. Dictionnaire de la langue française, Larousse, 2023.
5. Ducrot, O., & Todorov, T. (1979). *Les énoncés de la langue*. Seuil.
6. Grice, H.P. (1975). "Logic and Conversation". In *Syntax and Semantics, Volume 3: Speech Acts*. Academic Press.
7. Dubois, J. et al. (2002). *Dictionnaire de la linguistique*. Larousse.
8. Grevisse, M., & Goosse, A. (2008). *Le Bon Usage*. De Boeck.
9. Saussure, F. de (1916). *Cours de linguistique générale*. Payot.